

Montréal, Canada

9-12-44
Novembre 1944



LA BONNE PAROLE

Organe de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

SOMMAIRE

Anniversaire de la « Bonne Parole », <i>Georgette Le Moyne</i>	1
Allocution de bienvenue de <i>Mme Alfred Thibaudeau</i>	4
Discours de <i>Mme Eustache Letellier de Saint-Just</i>	5
Discours de <i>Mgr Philippe Perrier</i>	10
Résumé du discours de l'Honorable Omer Côté	12
La « Bonne Parole » et le VIIe Emprunt de la Victoire	13
Création d'une bourse d'étude par la Fédération nationale Saint- Jean-Baptiste	14
Salut à la « Bonne Parole », <i>Albertine Ferland-Angers</i>	15
La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et le VIIe Emprunt de la Victoire, <i>Georgette Le Moyne</i>	16

853 est, rue Sherbrooke

B.L.M.

La Bonne Parole

REVUE MENSUELLE

fondée en 1913

CE QU'ELLE EST

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de coeur les Canadiennes-Françaises;
- un FOYER d'où rayonnent, sur tous les domaines de l'activité féminine, lumière et chaleur;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés, désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux oeuvres nationales;
- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale;
- un ORGANE indispensable à l'oeuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit; puis auprès des oeuvres nationales étrangères qui font, comme nous, partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis\$1.00 par an
Union postale\$1.30 par an

Un *escompte* de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Le prix de l'abonnement doit être envoyé au Secrétariat de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 Est, rue Sherbrooke, Montréal.

Les abonnés de la "Bonne Parole" jouissent des privilèges de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et ont droit d'assister aux séances publiques, dont avis est donné dans les journaux. Les abonnés qui désirent des invitations personnelles et voudraient devenir membres actifs de la Fédération Nationale n'ont qu'à s'inscrire, en tout temps, au secrétariat de la Fédération Nationale, 853 Est, rue Sherbrooke, où les heures de bureau sont, le dimanche excepté: de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures p.m. — Téléphone: FRon-tenac 2665.

Toute personne peut concourir à l'oeuvre de la "Bonne Parole": 1o en s'y abonnant; 2o en lui procurant de nouveaux abonnés; 3o en la faisant lire; 4o en lui procurant une collaboration littéraire; 5o en sollicitant des annonces à son intention.

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Oeuvre auxiliaire d'Action catholique
fondée en 1906

Aumônier: Monseigneur Philippe Perrier.

Présidentes-fondatrices: Madame F.-L. Béique et Madame Henri Gérin-Lajoie.

Présidente d'honneur: Madame Henri Gérin-Lajoie.

Bureau de direction: Mme Alfred Thibaudeau, présidente générale; Mme Edmond Brossard, vice-présidente; Mme Théodule Bruneau, vice-présidente; Mlle Georgette LeMoyné, secrétaire générale; Mlle Maria Auclair, trésorière; Mlle Jeanne Lapointe, secrétaire-archiviste; Mme Eustache Letellier de Saint-Just, directrice de "LA BONNE PAROLE"; Mme R.-A. Bouthillier, Mme Arthur Berthiaume, Mlle Hedwige Lefebvre, Mlle Florine Phaneuf, Mme J.-A. Molleur, Mme Albert Dupuis, Mlle Marie-Ange Madore, Mme Tancrede Jodoin, Mme P.-A. Robichaud, Mlle Alma Champoux, des Cercles de Fermières de la Province de Québec; Mme H. Végiard, présidente de la section de Saint-Lambert; Mlle Emma Douesnard, Mme J.-J.-E. L'Espérance, Mlle Marie Girard, présidente de la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises; Mlle Emérentienne Chagnon.

Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, Conseil de Québec.

Les dames patronnesses des Oeuvres suivantes: l'Hôpital Notre-Dame; le Comité d'Administration de l'Hôpital Sainte-Justine; l'Assistance Maternelle, les Ecoles Ménagères Provinciales, la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises, les Cercles des Fermières de la Province de Québec; la Cour Villa-Maria des Forestières Indépendantes; l'Ecole d'Education familiale et sociale.

Fédérations et sections paroissiales: La Nativité de la Sainte-Vierge, d'Hochelaga; Très-Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve; Saint-Stanislas, Saint-Lambert, Saint-Ambroise, Côte Saint-Paul, Saint-Joseph; Notre-Dame du Perpétuel-Secours (Ville-Emard); Saint-Bernardin de Sienne, (Ville de Saint-Michel).

Associations professionnelles: Employés de magasin, Employés de bureau, Femmes d'affaires, Aides Maternelles, la Société des Ouvrières Catholiques (S.O.C.) et ses sections: La Nativité de la Sainte-Vierge, d'Hochelaga; Côte Saint-Paul, Lachine, Saint-Alphonse d'Youville, Sault-au-Récollet.

Comités: Comité des Oeuvres Economiques, Comité de la Visite des Hôpitaux, Comité de l'Economie Domestique, Comité des Questions Nationales, Comité de la Protection de la Jeune Fille, Comité féminin du IIIe centenaire de Montréal, Comité de la Croix-Rouge.

Principales oeuvres accomplies par la Fédération et ses filiales

Fondation des Associations professionnelles
Fondation des Fédérations paroissiales
Etablissement de Caisses de Secours
Etablissement de Cours d'Enseignement Ménager
Comité de lutte contre l'alcoolisme
Amendements à la loi des licences
Législation en faveur des Institutrices et des employées de bureau
Comité des questions domestiques
Comité de lutte contre la mortalité infantile
Fondation de "Gouttes de lait"
Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance
Comité de lingerie d'autel et décoration d'église du Congrès Eucharistique
Pèlerinage à Lourdes et à Rome
Affiliation à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines
Fondation de la Bonne Parole
Comité du "Denier National"
Comité des questions civiques
Comité de la Croix Rouge
Comité du Fonds Patriotique
Comité de l'Assistance par le travail
Comité central d'étude et d'action sociale
Comité des Oeuvres économiques
Comité de Rédaction de la BONNE PAROLE
Comité d'Administration de la BONNE PAROLE
Comité de la construction
Comité du service social
Comité de la Visite des hôpitaux
Fichier Central de renseignements
Comité de l'apostolat de la paix
La réforme du Code civil en faveur de la femme.

N. B. — On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat: 853, rue Sherbrooke Est.

LA BONNE PAROLE

Vol. XXXIV

Montréal, Novembre 1944

No 11

Anniversaire de la "Bonne Parole"

En mars 1913, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste publiait le premier numéro de sa revue mensuelle la « Bonne Parole », ce qui donne à cette dernière plus de trente et une années d'existence. C'est cet événement mémorable que fêtait notre société au soir du 30 octobre, par un brillant dîner servi au Cercle Universitaire à quelque deux cents convives. L'immense salle avait un bien joli aspect avec ses tables accueillantes, aux nappes neigeuses décorées de cèdre, de sapin et de gracieuses petites baies rouges, venus d'un grand domaine de Beauharnois que nous connaissons bien.

L'honorable Omer Côté, secrétaire de la Province, Mme Alfred Thibaudeau, présidente de la Fédération ; Mgr Philippe Perrier, P.A., V.G., aumônier, présidaient à la table d'honneur où se retrouvaient quelques-uns des plus fidèles amis de la Fédération : M. Adhémar Raynault, maire de Montréal ; Mme Omer Côté ; le R. P. P.-M. Gaudrault, Provincial des Dominicains ; le R. P. Bernardin Verville, O.F.M. ; M. Eustache Letellier de Saint-Just ; Mme Letellier de Saint-Just, directrice de la « Bonne Parole » ; M. Henri Gérin-Lajoie, fils de Mme Henri Gérin-Lajoie, et Mlle Lucile Gérin-Lajoie, sa petite-fille ; M. Jacques Béique, petit-fils de Mme F.-L. Béique, et Mme Jacques Béique ; Mme Roger Duhamel ; Mme Albertine Ferland-Angers, ancienne directrice de la « Bonne Parole » ; Mme Théodule Bruneau, vice-présidente de la Fédération ; Mlle Maria Auclair, trésorière générale ; Mmes Albert Dupuis et Arthur Berthiaume, membres du Bureau de Direction et organisatrices de la fête. La R. Mère Marie Gérin-Lajoie et Mme Arthur Gibeau, anciennes directrices de la « Bonne Parole » n'avaient pu se rendre à notre invitation.

Aux autres tables les invités formaient des groupes qu'unissaient des liens de sympathie, de famille ou d'association, ce qui créait dans la salle une atmosphère de chaude et aimable intimité. L'on remarquait ainsi à la table de Mlle Madeleine Thibaudeau : Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal ; M. Rudolfo Brito-Foucher, ancien recteur de l'Université de Mexico ; Mme Rudolfo Brito-Foucher, le R. P. Alfred Bernier, S.J., Mme François Hone, Mme Léo-Paul Desrosiers, Mlle Berthe O'Leary, Mlle Alberta de Lamirande, Mlles Marthe et Madeleine Létourneau, Mlle Jocelyne Bélisle, Mlle Cora Bernier, Mlle Gingras, M. Jacques Thibaudeau. A la table du Bureau de Direction se trouvaient, outre les membres qui sont mentionnés ailleurs : Mme Eugène Desmarais ; Mme Albert d'Anjou, du Conseil de la Fédération de Québec ; Mme P.-A. Robichaud, Mme Léandre Lippens et leurs invitées : Mme L. de L. Harwood, Mme J.-E. Racicot, Mme Paul Lippens.

Mme L. de G. Beaubien, présidente du Comité d'administration de l'Hôpital Sainte-Justine, réunissait à sa table : Mme Jules Duchastel de Montrouge, M. et Mme Alexandre Gérin-Lajoie, le docteur et Mme Léon Gérin-Lajoie, Mme A. Saint-Jacques d'Artois, Mme Edouard Dupuis, Mme Rose Létourneau-Lasalle, Mme Jeanne Baril, Mlles Trudel, Labelle et autres. Parmi les personnalités féminines, présidentes ou déléguées de sociétés ou autres institutions, qui avaient aimablement répondu à l'invitation de la Fédération, l'on remarquait : Mme Pierre Casgrain, présidente du Comité provisoire de l'Aide à l'Enfance ; Mme J.-E. Perrault, présidente du Comité consultatif féminin aux Finances de guerre ; Mme Henri Vautelet et Mlle Agathe Doré, des Services volontaires féminins ; Mlle Eveline Le Blanc, chef du service de l'Enseignement ménager au département de l'Instruction publique ; Mme Rose Lacroix, directrice des Ecoles Ménagères provinciales ; Mlle B. Clément ; Mme F. F.-Martel, du Service sélectif national ; Mme I. L.-Cormier, de la Section féminine des Consommateurs de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre ; Mme J.-A.-A. Brodeur, présidente des Amicales féminines du diocèse de Montréal ; Mme J.-A. Lachance, de l'Assistance Maternelle ; Mme Gérard Boudrias, présidente de la Ligue de la Jeunesse féminine ; Mme Gabriel Lord ; Mmes J.-A. Lamarche et A. Levaque, de l'Alliance des Electricistes du Québec ; Mmes Maurice Hudon et Claude Choquette, de la Société d'étude et de conférences ; Mme A.-E. Moissan, présidente du Cercle du Terroir ; Mlle A.-E. Bertrand, présidente des Enfants de Marie du Couvent du Sacré-Cœur ; ainsi que M. Jules Massé, président de la Société du Bon Parler français.

La table de Mlle Marie-Ange Madore et de la secrétaire de la Fédération réunissait : Mme Annette D.-Codère, présidente de la Fédération des Canadiennes-Françaises de Sherbrooke, et Mme Bernier, sa sœur ; Mlle Thérèse Thériault, présidente de la section féminine de l'Alliance des Professeurs catholiques de Montréal ; Mlle Irène Lesage, Mme Blanche Lamontagne-Beauregard ; Mlle Alice Théberge, de Saint-Jérôme ; Mlle Marie Girard, Mlle Yvonne Genest, Mlle Charlotte Noël ; Mlle Jeanne Lapointe, de Granby. Le Cercle d'étude Sainte-Marie était représenté par sa présidente, Mlle Emérentienne Chagnon, et par Mlles M.-L. d'Auteuil, Irma Francœur, Juliette Bélanger, Marthe Beaudry, Aurore Chagnon.

A la table du Comité de la Croix-Rouge, que présidait Mlle Hedwige Lefebvre, se trouvaient : Mme A. Brosseau, Mme R. Sylvain, Mme A. Duhamel, Mme J. Lindsay, Mme L. De Muy, Mme L.-M. Poulin, Mlle Clara Bélanger, Mlle M. Frappier, Mlle G.-H. Dagenais, Mlle Irène Mayo. Mme A.-D. Doucet présidait la table du Comité de la Visite des Hôpitaux à laquelle se trouvaient : Mme Lucien Proulx, Mme Jules Trottier, Mme A.-E. Hudon.

Les cinq associations professionnelles de la Fédération étaient largement représentées. Mlle Flore Deschamps, qui présidait la table des Femmes d'affaires, était accompagnée de Mme J.-J.-E. Lespérance, Mme J. Gagné, Mlle Marie Bellehumeur, Mme Raoul Vennat, Mlle Antoinette Caron, Mlle Berthe Lefebvre, Mlle Eva Ouellette, Mlle Diane Fournier, Mme J.-A. Marsan, Mme T. Hamelin, Mme R. McCutcheon, Mme R. Guenette, Mme A. Groulx. La Société des Ouvrières catholiques était repré-

sentée par : Mlle Emma Douesnard, présidente ; Mlle Yvonne Bélanger, Mlle Flore La Mothe, Mlle Jeannette Duplessis, Mlle Aiméla Chartier, Mlle Bertha Bélanger. Des Employées de magasin étaient présentes : Mlles Léa Sauvart, 2^e présidente, et Mlle Antoinette Rousseau ; des Employées de bureau : Mlle M.-E. Bégin, présidente, et Mlle Laura Auclair. A la table des Aides maternelles, que présidait Garde Turcotte, se trouvaient : les Gardes O. Tousignant, A. Latulipe, L. Langlois, R.-A. Beaudoin, P. Lavallée, I. Smith, A. Ménard, M. Leblanc, B. Boivin.

Quatre de nos fédérations paroissiales s'étaient fait représenter au dîner de la « Bonne Parole » : Saint-Lambert, par Mme H. Végiard, présidente ; Mme R. Durand-Laroche, professeur de cours ; Mmes A. Payette, L. Roy, J. Bédard, J.-J. Girouard ; Saint-Stanislas, par Mme J.-A. Molléur, présidente ; Mmes J.-E.-S. Michaud, H. Lamoureux, C. Archambault, A. Cameroun ; Ville-Emard, par Mme J.-N. McIntosh, présidente ; Mmes R. Gagnon, G. Thibodeau, J.-A. Dubuc ; Mlles C. de Bellefeuille, C. Héту, J. Morin ; Saint-Ambroise, par Mme H.-J. Pilon, présidente, et Mlle L. de Guire.

A l'une des tables l'on remarquait Mlles Alberta Wilhelmy, Juliette Labelle, Marie Labine, Thérèse Beauregard, bibliothécaires à la Bibliothèque municipale de Montréal. A la table des journalistes et de la Société Radio-Canada avaient pris place : Mlle Germaine Bernier, du « Devoir » ; Mlles Gilberte Roby et Mariette Thibault, de la « Presse » ; Mlle Armande Marc, de la « Patrie » ; M. Roger Baulu, directeur du programme « Les Actualités », à la Société Radio-Canada. Se trouvaient encore parmi les invités : Mmes C.-E. Gravel, J. Corbeil, F.-X. Goyette, Georges Legault, Edmond Brégent ; Mlles A. Delorme, Thérèse Gravel, Yvette Naud, Berthe Gagnon, docteur ès-lettres ; Léonie Joubert, P. Cusson, H. Lacroix, et autres.

A l'issue du dîner, Mlle Marthe Létourneau, accompagnée au piano par sa sœur, Madeleine, chanta un extrait du « Père des Amours », opéra d'Arthur Lapierre, puis, rappelée avec enthousiasme par l'auditoire, elle interpréta la Légende de Sainte-Cécile, d'Ernest Chausson.

Nous retrouverons dans ces pages les intéressantes allocutions de Mme Thibaudeau qui a souhaité la bienvenue aux nombreux amis de la Fédération, venus fêter avec elle ce radieux anniversaire ; de Mme Letellier de Saint-Just, qui a fait l'historique de la « Bonne Parole » et par le fait même de toute la Fédération, puisque, comme le faisait si bien remarquer la conférencière : « Feuilletter la « Bonne Parole » c'est parcourir les archives de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste » ; de l'honorable Omer Côté, secrétaire de la Province, qui fit un bel éloge de la Fédération ; enfin de l'aumônier de la Fédération, Mgr Philippe Perrier, qui a rendu un hommage ému, et combien consolant, au dévouement de celles qui n'ont cessé de travailler et de lutter pour l'expansion de la Fédération et de son œuvre.

La secrétaire : Georgette LE MOYNE

PENSÉE

Pourquoi ces moyens détournés pour cacher tes ambitions et faire croire à ton désintéressement, ton dévouement, ta charité ? Il se trouvera toujours quelqu'un pour deviner ton mensonge.

XXX

Allocution de bienvenue prononcée par Mme Alfred Thibaudeau

Monsieur le Ministre, Monsieur le Maire,

Mes Seigneurs, Révérends Pères, Mesdames, Messieurs,

C'est vraiment bien agréable de venir souhaiter la bienvenue à un auditoire aussi sympathique dans une atmosphère parfaitement cordiale. A toutes les présidentes d'associations, d'hôpitaux — dont l'incomparable Sainte-Justine — des établissements Notre-Dame, aux sociétés d'étude, d'éducation, de bienfaisance ; à nos amies de Québec et de Sherbrooke ; à vous toutes, mesdames, nous sommes heureuses de dire notre joie de célébrer ensemble ce trentième anniversaire de notre revue, si bien nommée la « Bonne Parole ».

Dans un moment vous entendrez la directrice elle-même en faire l'historique. Je veux seulement souligner en passant que notre revue est la seule de sa qualité à avoir si longue vie. Nous en sommes très fières ainsi que de sa documentation unique. Nous escomptons pour notre chère revue un long avenir avec des lectrices de plus en plus intéressées.

Nous saluons ici près de nous, avec une gratitude émue, les délégués de nos fondatrices et premières présidentes, Mme Béique et Mme Gérin-Lajoie ; nous prions M. Henri Gérin-Lajoie et Mlle Lucile Gérin-Lajoie, et M. et Mme Jacques Béique d'être nos messagers auprès de ces admirables pionnières d'œuvres sociales et de les assurer de notre profonde affection, de notre fidélité à leur idéal, de notre ferme détermination d'agrandir sans cesse nos cadres. Veuillez leur dire aussi, messieurs, que leur pensée est dans tous les cœurs. A l'heure très proche de transmettre à de plus jeune génération le flambeau qu'elles nous ont légué et auquel d'autres lumières se sont allumées, nous aurons la certitude que sa flamme sera toujours brillante.

En ces jours extraordinaires que nous traversons, deux mots résonnent à nos oreilles : destruction, dans son sens le plus tragique ; reconstruction, dans son sens le plus élevé. Reconstruire, orienter, prévoir, coordonner, voilà les tâches qui s'ouvrent devant nous et pour lesquelles de nombreuses adhésions, à la fois raisonnées et ardentes, nous sont nécessaires. Ceci est une invitation, mesdames.

Et puisque nous fêtons ce soir la parole imprimée (les paroles s'envolent mais les écrits restent) je veux régler une vieille dette et remercier publiquement et avec chaleur nos charmantes journalistes féminines, que je vois réunies sous nos yeux, en un groupe plein de bonne entente. Elles sont nos auxiliaires précieuses, toujours présentes à l'appel. Nous les félicitons de faire de leur carrière une mission bienfaisante. A la radio, à la voix innombrable, nous disons un grand merci, tout le monde sourit avec reconnaissance... vers Mlle Barthe.

Une surprise nous attend aux actualités de dimanche soir, me dit-on. M. Roger Baulu veut bien y faire passer quelques échos de cette soirée. Toute l'assistance sera ravie d'être aux écoutes, et encore merci. Bienvenue, merci, voilà deux beaux mots de la langue française qui sont délicieusement agréables à prononcer et peut-être à entendre.

Mesdames, messieurs, pour prolonger le souvenir de cet anniversaire, en y ajoutant une conclusion pratique, la Fédération nationale Saint-

Jean-Baptiste a décidé de fonder une bourse d'étude : trois années de sciences sociales dont la dernière en journalisme, cours qui sont donnés à l'Université de Montréal, dont nous saluons ici respectueusement le Recteur.

J'ai le grand plaisir de vous présenter la directrice, depuis seize ans, de la « Bonne Parole » : Mme Letellier de Saint-Just qui porte fièrement un des beaux noms du Canada.

DISCOURS DE MME EUSTACHE LETELLIER DE SAINT-JUST

Mme la Présidente, M. le Ministre, Monsieur le Maire,
Mes Seigneurs, Mesdames, Messieurs,

C'est l'usage, lors d'une fête d'anniversaire, de célébrer les mérites et les vertus de celui que l'on honore. Les parents et les amis s'empressent alors, pour lui offrir leurs vœux de prospérité et de longue vie. Ils se plaisent à ajouter, sans jamais y manquer, que les années ont passé sans laisser à son front la trace accusatrice des ans. Le héros ou l'héroïne de la fête, confiant et volontairement dupe, pendant quelques heures, se sent rajeuni et envisage l'avenir en oubliant qu'il a dû pourtant connaître une longue succession d'années pour se faire tant d'amis aimables et indulgents.

Pareil événement n'est pas sans analogie avec la fête qui nous rassemble aujourd'hui pour commémorer les trente et une années d'existence de la « Bonne Parole ». La famille de la « Bonne Parole », c'est nous, de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste ; ses amis, c'est vous, dont la présence crée, ce soir, cette atmosphère de sympathie qui nous entoure et qui nous invite aux réminiscences, à un bref rappel de l'histoire de la « Bonne Parole », de son objet, de la mission qui lui a été confiée au sein de la Fédération.

Mais on ne saurait dissocier l'une de l'autre. Feuilletter les pages de la « Bonne Parole », c'est parcourir les archives de la Fédération, dont l'histoire s'est écrite là, de mois en mois, fixée sur des pages déjà jaunies.

Trente ans ne constituent pas, nous le savons, une étape si longue que nous devrions en célébrer l'accomplissement comme un rare exploit. Les publications qui l'ont franchie sont nombreuses ; celles qui l'ont doublée ne sont pas rares. Cependant, trente années ont vu aussi s'éteindre, dans ce domaine, nombre d'existences éphémères. Les survivants, à cause de cela, ont de légitimes raisons de se féliciter d'avoir démontré leur utilité, car c'est l'utilité qui est le critère et le secret de la survivance.

Je me reporte avec vous au printemps de 1931, à un déjeuner qui clôturait, à l'hôtel Place Viger (qui, lui, n'a pas survécu !) le congrès du vingt-cinquième anniversaire de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Il avait été question, comme aujourd'hui, de la « Bonne Parole », qui était alors dans l'adolescence, si l'on peut dire. Il m'avait été donné de rappeler sa fondation, en 1913, sous la direction de Mme Madeleine Huguenin, à qui succédèrent, au cours des années, Mlle Marie Gérin-Lajoie (depuis Mère Gérin-Lajoie), Mme Ferland-Angers et Mme Arthur Gibeau. Ni la Fédération ni la « Bonne Parole » n'ont oublié ces noms,

non plus que ceux des généreux collaborateurs bénévoles, qui demeurent attachés à l'œuvre de notre revue.

Sur la couverture du premier numéro de notre revue apparaissait le sceau de la Fédération, qui l'illustre encore, dessiné par M. Jean-Baptiste Lagacé. Ce sceau exprime la devise de la Fédération : « Vers la Justice par la Charité ». Une balance est suspendue en équilibre à l'arbre de la paix, l'olivier, sous lequel brûle la lampe des catacombes, figure de la charité ; au centre, la fleur de lis, rappel de nos origines françaises, est encadrée de feuilles d'érable, symbole de la nationalité Canadienne-française.

Le programme de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et celui de la « Bonne Parole » tiennent en ces mots : justice, charité, que nous nous efforçons de traduire en actes dans le domaine de l'action sociale où s'exercent nos œuvres.

Ces œuvres se sont multipliées, Madames et Messieurs, au cours des quarante années qui ont vu la Fédération étendre son champ d'action. L'esprit, cependant, en est demeuré le même. La Fédération s'est orientée et s'est développée dans le sens qu'indiquaient ses fondatrices, en 1906. Avant cette époque, la Fédération constituait la section féminine de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Cette année-là, elle s'en détacha, pour devenir une institution complètement autonome.

Sa première présidente fut, pendant sept ans, Mme F.-L. Béique. « L'occasion est solennelle, disait Mme Béique, au premier congrès de la Fédération. C'est la première fois que les Canadiennes-Françaises se réunissent pour discuter d'une manière sérieuse de tout ce qui a rapport à leur intérêt, au progrès qu'elles pourraient faire, à l'action sociale qu'elles peuvent et doivent exercer. Jusqu'à une époque assez récente, ajoutait-elle, nous nous étions contentées de nous occuper d'œuvres de bienfaisance pure, sans porter nos regards plus loin que les besoins immédiats des malheureux ; les questions d'utilité générale nous étaient demeurées à peu près indifférentes ou étrangères. Il est temps que nous tenions compte des changements que le temps a apportés à l'état des choses et des esprits et que nous adoptions une conduite un peu différente ». Ces paroles étaient prononcées, il y a quarante ans.

Mme Henri Gérin-Lajoie, qui devait succéder à Mme Béique et, pendant vingt ans, exercer les fonctions de la présidence et faire de la Fédération l'œuvre de sa vie, disait à son tour : « La Fédération doit créer le milieu où les femmes animées d'un esprit chrétien viendront s'aider mutuellement et déterminer par là un progrès réel et continu dans leur existence, soit qu'il s'agisse de leur développement moral, de leur vocation d'épouses, de leurs devoirs de mères, soit qu'il s'agisse des œuvres philanthropiques et pieuses auxquelles elles se livrent ».

C'est dans cet esprit que la Fédération s'est développée. Sa présidente actuelle, Mme Alfred Thibaudeau, a entretenu et ravivé la flamme allumée jadis ; elle appuie son action et soutient de sa générosité le développement de la Fédération, qui rayonne dans ses trente-deux œuvres affiliées.

Notre Secrétaire générale, Mlle Georgette Le Moyne, me permettra de lui emprunter ici l'exposé qu'elle faisait récemment du caractère et de la condition de ces trente-deux œuvres, qui forment deux groupes distincts au sein de la Fédération.

« Le premier groupe, écrivait-elle dans la « Bonne Parole », comprend les sociétés fondées au sein même de la Fédération, et qui en relèvent d'après leurs constitutions. Telles sont les associations professionnelles des employées de magasins, des employées de bureau, des femmes d'affaires, des aides maternelles, la société des ouvrières catholiques, qui ont pour objet les intérêts professionnels, éducatifs, moraux et récréatifs de leurs membres. Dans ce groupe se trouvent aussi les sections ou fédérations paroissiales instituées dans sept paroisses montrealaises. Viennent ensuite les comités de la Fédération, qui sont des organes très souples, créés sous l'inspiration des besoins et des circonstances et auxquels sont ordinairement confiés les travaux de la Fédération.

« Ces comités sont ceux des œuvres économiques, de l'économie domestique, de la visite des hôpitaux, du Denier national, de la « Bonne Parole », de la protection de la jeune fille, la section féminine de la Survivance française, le comité de la Croix-Rouge, celui des Questions nationales, et le Comité consultatif d'études sociales ».

« Le second groupe des sociétés qui composent la Fédération, explique encore Mlle Le Moyne, comprend des œuvres étrangères à la Fédération quant à leur fondation et qui conservent leur complète autonomie, mais qui ont bien voulu, par un simple lien fédératif, unir leurs forces à celle de la Fédération afin de pouvoir à l'occasion travailler avec elle dans la poursuite d'un bien commun.

« Ces dernières sociétés sont actuellement : le Conseil de Québec, les Dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame, le Comité d'administration de l'hôpital Sainte-Justine, l'Assistance maternelle, les Ecoles ménagères provinciales, la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises, les Cercles de fermières de la Province de Québec, la Cour Villa-Maria des Forestières indépendantes, l'Ecole d'éducation familiale et sociale, l'Association catholique de l'aide aux enfants infirmes ».

Il m'a paru nécessaire de faire cette énumération pour montrer l'envergure du champ d'action de notre Fédération. Il faudrait allonger encore la liste pour faire connaître la variété et la multiplicité des œuvres éducationnelles et sociales qui sont nées de l'initiative de la Fédération et qui s'y alimentent à une source inépuisable de dévouement.

Il faudrait vous énumérer les cours gratuits qui se donnent chez nos associations professionnelles ; il faudrait vous citer les statistiques

LA SAUVEGARDE DE LA FAMILLE

L'économie est l'art d'ordonner ses dépenses. Sans la pratique de cette vertu sociale, la famille ne connaît aucune sécurité, elle est vouée, tôt ou tard, à la ruine.

Protégez votre foyer, préparez l'avenir des vôtres, assurez-vous une vieillesse heureuse et digne en vous constituant petit à petit les réserves nécessaires.

Prenez dès aujourd'hui l'habitude de l'épargne

Banque Canadienne Nationale

60 succursales à Montréal — 514 bureaux au Canada

Actif total : plus de \$250 000 000

d'assistance à ces cours, statistiques qui justifient pleinement, je vous l'assure, Monsieur le Ministre, l'octroi annuel que nous fait à cette fin le gouvernement de la province.

Tout cela démontre, Mesdames et Messieurs, que la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste est bien vivante, qu'elle est agissante et dynamique, qu'elle remplit pleinement son rôle indispensable. Aujourd'hui que l'œuvre est florissante, que l'organisme est robuste, nous pouvons bien, en face des résultats obtenus, nous demander ce qu'aurait été le sort de la femme dans notre société si la Fédération n'avait pas existé.

Regardant le passé, si plein de beaux enseignements, regardant aussi l'avenir, où se mesureront nos efforts, ne trouvons-nous pas devant nous, s'imposant à nous, le devoir de poursuivre la tâche et de parfaire ce qui a été commencé ? Cet avenir nous commande de nouvelles initiatives au service de la femme dans la société.

Aucune année ne s'est écoulée, depuis 1906, que la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste n'ait ajouté la fondation de quelque organisme nouveau aux groupes qui la composent. Depuis quarante ans elle a ainsi suivi les fluctuations sociales et économiques qu'ont créées la paix et guerre, la disette ou l'abondance, le travail ou le chômage.

Elle a étudié et surveillé, en tout temps, les conditions sociales faites aux femmes et, au besoin, elle a réclamé pour elles d'utiles réformes. Aucune époque, cependant, n'a été comparable, pour la femme qui travaille, à celle que nous traversons. Les gouvernements, qui ont réclamé l'aide de la femme pour des travaux que nul n'avait songé jusque-là à lui confier, l'ont, du même coup, mise à même de révéler ses aptitudes et ses talents et de montrer la très réelle concurrence qu'elle pouvait créer à la main-d'œuvre masculine.

En accomplissant ainsi les nouveaux devoirs qui s'imposaient à elle, la femme s'est acquis des droits. Elle est, à l'heure actuelle, la vedette de la sécurité sociale, et ceux qui sondent le problème de sa présence dans les domaines nouveaux où on l'a attirée comprennent qu'elle ne se satisfera pas de promesses vaines et de vagues délais.

De tous les membres de la société, la femme est probablement celui qui a été le plus exploité. Dans le foyer désorganisé, n'a-t-elle pas dû souvent cumuler les tâches : être mère de famille et ménagère et aller aussi gagner au dehors le pain quotidien ? Qui, à part elle, dans la maison, assume la tâche de soigner les malades et les vieillards ? C'est donc toujours elle, en définitive, que l'on aidera lorsqu'on fournira des allocations familiales, des logis salubres, des salaires raisonnables, l'assurance-maladie, et le reste. Ces secours, entre ses mains, ne seront pas gaspillés.

La longue expérience qu'a acquise la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, dans le domaine de l'action sociale, l'a convaincue que les femmes sauront résoudre leurs problèmes particuliers plus raisonnablement que quiconque. Dans ce but, elle a convoqué, à diverses réunions, toutes celles qui peuvent, par leurs connaissances et leur expérience, aider au choix des mesures à prendre pour améliorer la vie des femmes et leur donner justice.

Si la Fédération s'est mise au travail avec la résolution d'en arriver à des résultats pratiques, elle ne s'attend guère à les obtenir tous du même coup. Elle préconise donc une saine considération du problème féminin

dans son ensemble, mettant en garde les différentes classes contre des revendications arbitraires ou des exigences illusoire.

L'étude à laquelle, par ses comités, elle se consacre présentement, et qui porte sur les intérêts immédiats de la femme, se rattache, il va de soi, à l'ensemble de la société. Il semble qu'il n'y ait plus de problèmes propres à une seule catégorie d'individus, mais des problèmes communs à tout un groupe ethnique qui, à son tour, n'est pas indépendant d'autres groupes pareils au sein de la communauté.

Pour peu qu'elle sonde sa mission, la Fédération y découvre chaque jour des motifs nouveaux de la poursuivre, d'accepter les obligations et les responsabilités que lui confèrent ses années d'apostolat social, et de répondre à la confiance que les Canadiennes-Françaises ont mise en elle. Elle se sent encore à la hauteur de cette tâche et ceux qui connaissent bien la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste demeurent émerveillés de la prévoyance dont firent preuve ses fondatrices, à une époque où aucune action sociale distincte n'avait encore été ébauchée par les femmes.

Les écueils rencontrés alors ont été évités sans qu'aucun des groupes de la Fédération se soit dispersé, sans que les volontés se soient affaiblies ou découragées, ni que les enthousiasmes se soient éteints. Si ses rangs se sont forcément renouvelés, nombre de pionnières sont encore avec les nouvelles recrues, dont elles savent, à l'occasion, adopter le pas.

L'humanité, qui a été soulevée dans un sursaut formidable, pendant ces années de guerre, demeurera longtemps agitée par les mouvements désordonnés de ce remous irrésistible, après que les nuages du ciel se seront dissipés. Elle aura plus que jamais besoin de femmes au jugement sain, douées du sens social chrétien.

Il y a plus de trente ans que la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste préconise « la justice par la charité ». Nulle autre époque ne semble en avoir un plus grand besoin que la nôtre. La Fédération envisage la tâche qui l'attend avec la sérénité, la confiance et la résolution que lui donnent des années de service bien accompli, avec la conviction de n'avoir jamais sciemment erré.

Ses ambitions sont à la mesure de son dévouement et des besoins de la femme canadienne-française. Dans le domaine de l'action sociale, où chaque acte doit avoir une portée utile pour le prochain, elle sait qu'il n'y a place pour nul rêveur, « souffleur de nuages, sculpteur sur fumées ».

LA VIOLATION DES FÊTES RELIGIEUSES

A la dernière réunion de la Ligue du dimanche, nous avons étudié la question des fêtes d'obligation, et nous en sommes arrivés à la conclusion que la clientèle catholique des magasins ouverts ces jours-là se recrutait surtout parmi l'élément féminin de Montréal et notre Comité a décidé d'écrire à chaque association féminine la priant de prendre des moyens pour faire cesser cette violation des fêtes religieuses. Bientôt, nous célébrerons la fête de l'Immaculée-Conception, aussi nous vous demandons de vouloir bien vous occuper de cette question le plus tôt possible.

Veuillez bien nous croire vos tout dévoués,
La Ligue du Dimanche, par Roland GERMAIN, secrétaire

DISCOURS DE MONSIEUR PHILIPPE PERRIER

Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs,

Il y a bientôt quarante ans, des femmes d'élite se groupaient pour mettre en commun leurs énergies, promouvoir les intérêts de leurs sœurs moins favorisées ; elles constituaient un organisme permanent pour leur venir en aide. Se plaçant résolument sur le terrain social, elles voulaient organiser toutes les œuvres pour guérir non pas seulement une personne en souffrance, mais améliorer la classe sociale à laquelle cette personne appartenait. Elles savaient, comme René Bazin, que « Le remède aux maux de ce temps n'est pas à trouver. Il existe et c'est le don de soi-même ».

Que l'on me permette de rappeler, ce soir, deux noms : Mme F.-L. Béique et Mme H. Gérin-Lajoie. Elles furent à la peine, nous devons les mettre à l'honneur. Mlle Georgette Le Moyne aussi, car elle fut nommée secrétaire générale en juin 1919. Qu'elle me pardonne cette indiscretion et qu'elle veuille bien accepter nos remerciements.

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste était fondée. Les premières présidentes ont passé le flambeau entre les mains de Mme Thibaut-deau qui l'a vaillamment tenu allumé.

Ce fut mon privilège de présider la première séance de la section des œuvres éducationnelles. Ce soir, j'ai l'honneur de présider le banquet qui célèbre le trentième anniversaire de la fondation de la « Bonne Parole », organe de la Fédération.

Mme Letellier de Saint-Just, une des premières et des plus brillantes élèves du Collège Marguerite-Bourgeoys — c'était alors la maison dite de « l'Enseignement supérieur des femmes » — a fait l'histoire de cette revue. C'est en réalité l'histoire de la Fédération elle-même. Vous avez pu vous rendre compte de sa belle formation classique, si pleine de mesure et d'atticisme. Me permettez-vous encore une confidence ? Mme E. Letellier de Saint-Just, née Yvonne Charette, fut mon élève en Philosophie. Elle fut ma paroissienne.

Mentionnons encore Mère Marie Gérin-Lajoie, fondatrice d'un Institut que Notre-Dame du Bon-Conseil a visiblement béni. Cette nouvelle congrégation nous a déjà rendu bien des services et elle est appelée à jouer un rôle important dans notre vie sociale et religieuse.

Et puisque je suis en train d'indiscretion, je rappelle encore à votre souvenir une autre brillante élève du Collège Marguerite Bourgeoys, de cette époque déjà lointaine (Berthe Sénécal), dont la vie contemplative au Carmel aide le développement de la vie active de ses compagnes, apôtres de la justice et de la charité dans le siècle.

L'organisation de la Fédération nationale ne s'est pas faite sans difficultés. Le sens social chez nous naissait à peine, et l'on se demandait comment la femme pouvait songer à exercer son influence en dehors du foyer où s'affirme sa grâce, sa dignité de reine du foyer. Il fallait convaincre que le devoir d'état, une fois accompli, ne supprime pas les autres devoirs et les responsabilités sociales.

La femme chrétienne est à sa place partout où il y a une misère à soulager, une plaie à panser, une irritation à calmer, une injustice à réparer, une bonne œuvre à fonder. S'agit-il de la protection de la femme ouvrière et de la jeune fille ? Est-il question de promouvoir les intérêts de l'employée de bureau, de magasin, du commerce, de l'industrie ? Faut-il développer l'enseignement ménager pour la meilleure tenue des ménages ouvriers ? Tout cela est de l'action sociale dans laquelle la femme doit faire sentir sa bienfaisante influence pour la protection de ses compagnes. Et l'on a compris alors jusqu'où s'étend le vaste champ de la charité et de la justice sociale. L'on a compris ce que peut faire le salon pour la mansarde, la jeune fille du monde pour sa sœur de l'usine et de l'atelier, et, dans un sens plus général, l'apostolat de la femme pour la femme.

C'est l'histoire des œuvres sociales des femmes catholiques de chez nous. La femme chrétienne a pris conscience de son devoir en dehors du foyer qu'elle n'a pourtant jamais négligé. Vous avez pu vous en rendre compte en relisant les rapports annuels que, chaque année, un public désintéressé écoutait ou lisait avec plaisir.

L'association, telle qu'on la concevait, venait en aide à ses membres ; elle contribuait aussi à les rendre plus fermes dans leurs convictions et leur vie chrétienne.

La « Bonne Parole » tenait en éveil les âmes, rappelait les éléments de la doctrine chrétienne et sociale, et les maximes de la piété. Les affaires temporelles ont leur tyrannie. Il faut s'en occuper, sans doute, sans perdre de vue le monde qui ne passe pas.

Nous rendons, ce soir, un hommage collectif à nos femmes canadiennes, qui ont si bien compris les grandes réalités surnaturelles.

En faisant appel à la Bonne Presse, elles répondaient aux désirs des Papes.

Dans une audience pontificale, spécialement réservée aux journalistes français, Pie XI disait jadis (1937) :

« Nous attachons un grand prix à votre cordiale et filiale visite. Vous êtes venus saluer un vieux prêtre, un vieux père, celui que les fidèles considèrent comme leur Père à tous.

Vous représentez, vous, journalistes, la plus grande puissance dans le monde. On dit souvent que cette puissance, c'est l'opinion. C'est une erreur manifeste. Car c'est la presse qui fait l'opinion, et la cause est toujours plus puissante que l'effet ».

Vous êtes « les grands seigneurs de la parole ».

Je ne puis mieux faire que de vous appliquer le mot fameux de notre illustre Manzoni : « La parole est la maîtresse du monde. Ne jamais trahir la vérité... Ne jamais prononcer une parole qui puisse être un encouragement à l'erreur et au mal ».

Les directrices de la Fédération nationale se sont vite rendu compte de cette importance de la presse, de la nécessité d'un bulletin qui viendrait, tous les mois, réchauffer le zèle de ses membres et les pousser à l'action.

La « Bonne Parole » naissait donc, il y a trente ans. C'est cet anniversaire que nous célébrons ce soir. Mme Letellier de Saint-Just nous a raconté, dans une langue élégante, digne d'une de nos bachelières de la

première heure, la vie de ce bulletin, qui est au fond l'histoire de la Fédération elle-même et de ses trente-deux œuvres affiliées. Nous la félicitons et la remercions de son beau travail, et volontiers nous lui accordons « l'Imprimatur ».

Saint François de Sales, que Pie XI devait proclamer patron des journalistes catholiques, écrivant au Souverain Pontife de son temps lui disait « que le péril était tout entier dans d'infâmes libelles », et que le seul remède était la fondation d'une imprimerie catholique, de façon, ajoutait-il, « que nos réponses ne se faisant pas attendre, nous puissions descendre dans l'arène avec avantage, et répondre avec un succès certain aux provocations des apôtres de l'erreur ». Le danger des infâmes libelles, des mauvais livres, est aujourd'hui bien autrement inquiétant qu'au siècle de saint François de Sales. Aussi bien, vous voudrez bien continuer de travailler à la plus grande diffusion de la « Bonne Parole », pour ne pas trahir la pensée des fondatrices. A l'exemple de François de Sales, vous vous efforcerez de garder, en toutes circonstances, dans la discussion, la fermeté des principes jointe à l'esprit de mesure et de charité.

L'on parle sans cesse de la restauration de l'ordre social. L'on a sans doute raison. Et je termine en vous disant, avec Pie XI :

« A cette œuvre de rénovation, la presse catholique peut largement contribuer. La presse peut et doit, tout d'abord, s'efforcer, sous des formes variées et attrayantes, de faire toujours mieux connaître la doctrine sociale ; donner des informations exactes mais suffisamment abondantes, sur l'activité des ennemis, et des indications sur les moyens de combat qui se sont révélés plus efficaces dans les divers pays ; enfin proposer des suggestions utiles et mettre en garde contre les ruses et les tromperies avec lesquelles les communistes s'appliquent et sont déjà parvenus à gagner à leur cause des hommes, qui sont pourtant de bonne foi » (Enc. *Divini Redemptoris*).

Résumé du Discours de l'Honorable Omer Côté

En quelques mots, le secrétaire de la Province, l'Honorable Omer Côté, a rendu un vibrant hommage à la Fédération en remarquant que c'est dans le dévouement et le sacrifice qu'on trouve les œuvres les plus admirables chez les Canadiens-Français. C'est dans des associations comme celle-ci, dit M. Côté, que l'on trouve ce qu'on peut appeler la conservation de nos traditions, conservatrices de l'ordre et de la stabilité sociale.

« Vos progrès et votre succès prouvent, dit M. Côté, une fois de plus que le dévouement et le sacrifice sont à la base de toute organisation durable, respectueuse des traditions auxquelles nous sommes profondément attachés. C'est par cette même tradition que nous avons su nous opposer aux théories subversives et conserver l'alliance de l'Eglise et du peuple canadien ».

La « Bonne Parole » et le VII^e Emprunt de la Victoire

A l'occasion du Septième Emprunt de la Victoire et du trente et unième anniversaire de la « Bonne Parole », M. Bruno Paradis a interviewé Mme Eustache Letellier de Saint-Just, à Radio-Canada, dans le dialogue suivant :

M. Paradis — Mesdames, nous vous convions maintenant à un bref entretien avec Madame Eustache Letellier de Saint-Just, de Montréal.

Les journaux nous ont appris que la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste de Montréal a célébré ces jours derniers le trente et unième anniversaire de fondation de sa revue mensuelle, la « Bonne Parole ». A titre de directrice de cette revue, dites-nous, Madame Letellier de Saint-Just, quels sont son caractère et son but.

Mme Letellier — Bien volontiers. Depuis trente et un ans, en effet, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste publie cette revue consacrée à l'étude des questions sociales féminines et dont le but est de créer un lien entre les trente-deux sociétés affiliées qui composent la Fédération.

Le caractère de la revue, cependant, n'est pas exclusivement social, car elle publie régulièrement des articles littéraires, des chroniques de l'actualité féminine, des études sur l'éducation, l'économie domestique, et le reste.

M. P. — C'est donc en 1913 que fut fondée la « Bonne Parole » ?

Mme L. — C'est exact. Feu Mme Madeleine Huguenin en fut la première directrice. Mademoiselle Marie Gérin-Lajoie lui succéda, avant de devenir Mère Gérin-Lajoie et de fonder l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil. Plus tard, Mme Ferland-Angers et Mme Arthur Gibeau assumèrent successivement la direction de la revue.

M. P. — La « Bonne Parole » est avant tout, je le présume, l'organe de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

Mme L. — Oui, en effet. Et, à ce titre, notre revue reflète l'action féminine dans toutes les sphères où elle s'exerce. Les trente-deux œuvres affiliées à la Fédération agissant dans des domaines bien divers, leur existence même démontre que le rôle de la femme s'est grandement développé et diversifié dans notre société, depuis trente ans. Ce rôle s'écrit de mois en mois dans les pages de la « Bonne Parole ».

M. P. — C'est dire, Madame, que votre revue ne demeure pas étrangère aux grands mouvements d'envergure nationale surgis de la guerre.

Mme L. — Assurément, non. Pour parler de l'un de ces mouvements qui nous touchent toutes de près, à l'heure actuelle, je puis vous dire que la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, par les souscriptions de ses membres, apporte une imposante collaboration aux Emprunts de la Victoire.

M. P. — La « Bonne Parole » contribue évidemment à stimuler cette contribution ?

Mme L. — La meilleure réponse que je puisse faire à cette question, c'est peut-être de citer ici l'appel que faisait récemment notre revue en faveur des Obligations de la Victoire.

M. P. — Notre auditoire vous écoute, Madame.

Mme L. — Quelle femme ingénieuse n'a pas su faire des économies, verser à son compte d'épargnes des sommes qu'elle a sagement détournées d'achats superflus ? Ce petit pécule est sa richesse et son orgueil. Ce sont ces économies accumulées que notre pays sollicite pour grossir le torrent qui engloutira l'ennemi. Si nous possédons de telles économies, ou une fortune personnelle, de quoi acheter des armes pour nous défendre, garderons-nous cet argent enseveli ailleurs que là où il devrait être pour aider à la cause commune ? Retarderons-nous le jour bienheureux du retour de nos combattants ?

Dans une population, les femmes constituent la majeure partie de la clientèle acheteuse et elles encourent ainsi de multiples responsabilités économiques, dont la moindre n'est pas le bien-être de leur famille et, conséquemment, de la nation. Leur appui à l'Emprunt de la Victoire s'impose dans le même ordre d'idées, car les femmes ont particulièrement à cœur le rétablissement de l'ordre économique, de la vie paisible et prospère. Leur apport financier sera considérable si chacune souscrit consciencieusement tout ce qu'elle peut à l'Emprunt de la Victoire. Ajoutées aux souscriptions personnelles, les souscriptions de groupes, d'associations, de comités, de fédérations qui disposent d'un capital, représenteront un important appoint dans cette campagne qui requiert la conjugaison de tous les efforts.

Création d'une bourse d'étude par la Fédération Nationale S.-Jean-Baptiste

A l'issue du dîner, organisé pour commémorer le 30^e anniversaire de fondation de la « Bonne Parole », Mme Alfred Thibaudeau a annoncé la création, par la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, d'une bourse d'études à l'Université de Montréal : trois années de sciences sociales dont la dernière en journalisme. Mlle Marguerite Deland, bachelière du Collège Marguerite-Bourgeoys, en est la première titulaire.

* * *

Montréal, ce 16 novembre 1944

Mme Alfred Thibaudeau, Présidente de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste,

Chère madame,

Permettez-moi de vous remercier d'avoir accepté la suggestion de Mère Saint-Stanislas-de-Jésus et de m'avoir accordé la bourse de trois années d'études en sciences sociales, économiques et politiques, généreusement offerte par votre Fédération.

La condition de me spécialiser dans l'étude du journalisme à ma troisième année d'études répond parfaitement à mes goûts et correspond bien à la situation que j'occupe actuellement.

Soyez assurée que je saurai profiter de l'étude de questions essentielles à qui veut remplir son rôle dans la vie sociale du Canada quel que soit le devoir où son état l'appelle immédiatement. J'espère, par mon assiduité au cours de la Faculté et par le résultat des épreuves que nous devons y subir, répondre à votre grande générosité.

Madeleine DELAND

Salut à la "Bonne Parole"

A la naissance de la « Bonne Parole » on pouvait se demander dubitativement, réminiscence d'Athalie,

« Quel astre à nos yeux vient de luire ?
Quel sera quelque jour cet enfant... »

car au pays du Québec les revues ont la vie précaire. Mais la « Bonne Parole » eut pour marraine le groupe de femmes le plus clairvoyant et le plus tenace chez nous : La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Nous pouvons, aujourd'hui, nous permettre d'admirer ouvertement ces femmes aussi intelligentes que chrétiennes — ce qui n'est pas toujours — les fondatrices de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Les directrices d'aujourd'hui ont de justes raisons de vouloir arrêter le passant distrait et lui dire avec fierté : Voyez ce que l'union des bonnes volontés a produit !

La Fédération a choisi la plus belle devise que je connaisse : Vers la Justice par la Charité. La Justice en tête, il arrive si souvent que sous prétexte de charité on blesse la Justice ; la justice est un droit, la charité une bienveillance. Et les nobles fondatrices de ce mouvement d'action sociale, intrépide à l'époque, ont été aussi heureuses lorsqu'elles ont baptisé leur revue : la « Bonne Parole ». Quelle homogénéité en ce groupement ! tout coule de la même source : la charité chrétienne.

Dante fait de Virgile, celui qui marche dans la nuit portant le falot derrière le dos et éclaire qui vient après lui. C'est bien le rôle de la « Bonne Parole » : éclairer la route. Qu'on songe un peu au pouvoir de la parole écrite. La parole poétique qui fige des instants de beauté qui font l'âme chantante dans le gris de l'existence. La parole lumineuse qui soulève dans l'éblouissement de la vision intellectuelle ; l'âme qui s'ennoblit c'est aussi une beauté, c'est même la beauté seule enviable. La parole réconfortante, pain qui soutient l'énergie morale, la *bonne parole*.

Qui dira combien de ces fleurs spirituelles jetées sur la route par la revue ont porté fruits ? Laissons aux anges ce calcul infini dans ses répercussions, mais tirons-en sujet de légitime fierté. Durant trente ans, la Revue a semé à tout vent la parole jaillie d'une pensée chrétienne ; elle a fait lever de nouvelles phalanges au champ d'Action sociale ; elle a lié combien de bonnes volontés ; elle est au service de l'Eglise, elle est au service de la race, ce qui est tout un. Puisse-t-elle continuer à marcher devant, porteuse du falot dans la nuit des idées où notre génération s'engage et, déjà, trébuche.

O « Bonne Parole », vis, vis et triomphe !

Albertine FERLAND-ANGERS

L'ACTION CATHOLIQUE

La revue « Mes Fiches » vient de publier un numéro sur l'Action catholique, établissant, d'après les meilleures autorités en la matière, la nature, les buts, la spiritualité, les méthodes, les réalisations de l'Action catholique.

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et le VIIe Emprunt de la Victoire

Par des appels réitérés à ses membres, des mots d'ordre, des affiches-réclame, des articles de propagande, une visite dans les différents groupes, de chaleureuses exhortations à souscrire, bref ! par tous les moyens dont elle dispose, la Fédération a fait, selon son habitude et à sa manière, un bon travail en faveur du VIIe Emprunt de la Victoire.

Nous n'avons pu évidemment consulter les quelques centaines de membres de nos divers groupes immédiats, afin de nous rendre compte du montant global qui a été souscrit par nos sociétaires, mais nous savons que les souscriptions des vingt-huit membres du Bureau de Direction, des présidentes et de quelques officières de nos fédérations paroissiales, de nos associations professionnelles et de quelques-uns de nos comités, s'élèvent au beau montant de \$21 050.00. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste a fait un important placement.

Nous rappelons que notre présidente, Mme Alfred Thibaudeau, fait partie du Comité consultatif féminin aux Finances de guerre, dont Mme J.-E. Perrault et Mme G. Parizeau sont les présidentes, et que Mlle Juliette Bélanger représente la Fédération au Club des « 25 », chargé durant tout le cours de l'année, en marge des « Emprunt de la Victoire », de faire la vente des timbres de guerre.

La secrétaire : Georgette LE MOYNE

AMherst 2131

MONGEAU & ROBERT CIE

LIMITÉE

CHARBON

Huile à chauffage

• • •

1600 EST, RUE MARIE-ANNE
MONTRÉAL

CRESCENT 3223

G.-J. PAPILLON

MANUFACTURIER DE FOURRURES
*Notre assortiment est le plus complet
que vous puissiez trouver.*

257 OUEST, AVENUE LAURIER
PRÈS AVENUE DU PARC

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS
Société coopérative d'assurance catholique
et française, auxiliaire de la famille, vous
offre les meilleures garanties.

On obtient des renseignements
au siège social :

924 - 930, rue Saint-Denis

ou en s'adressant à

Tél. AM. 1810

4729, rue De Lanaudière — Montréal

CONFIEZ VOS COMMANDES

À

LA CIE DE CHARBON



*Maison de confiance établie
1894 depuis 48 ans 1942*

FI. 3565 — 925, HIBERNIA

PLATEAU 6750

Philippe-D. Clerk

COURTIER EN ASSURANCES
EDIFICE ALDRED

507, PLACE D'ARMES — SUITE 202
MONTRÉAL

J.-B. Baillargeon

EXPRESS LIMITED
CAMIONNAGE

*La plus grande organisation
de transport*

423 EST, ONTARIO — MONTRÉAL
HARBOUR 6271

5155, ST-LAURENT — CA. 2240

Boissonneault & Frères

J.-P. BOISSONNEAULT, PROP.
Inspection gratuite de votre Radio
Réparations à prix raisonnables

SERVICE RAPIDE

Tél. FAIrkirk 2848

Fondée en 1912

Wilfrid Pageau

PLOMBIER-COUVREUR

Poseur d'appareils à gaz et à eau chaude
SPÉCIALITÉ : RÉPARATIONS

*Travail fait soigneusement
et à prix modéré*

Bureau et atelier : 984 est, RACHEL

À LOUER

à la Fédération nationale
Saint-Jean-Baptiste
853 est, rue Sherbrooke

une salle pour réunions,
parties de cartes, réceptions,
etc., etc.

Pour renseignements,

s'adresser à la directrice
de la maison

ou téléphoner

FRontenac 2665

Raoul Vennat

Lisez notre journal mensuel de Broderie
et Musique et vous ne pourrez plus vous
en passer. Chaque mois, il vous apporte
la dernière nouveauté pour Vous, vos
Bébés, votre Eglise, votre Maison. Et les
dernières nouveautés musicales.

12 SOUS PAR AN

3770, ST-DENIS — HA. 5310

L'ÉCONOMIE

est nécessaire à qui veut réussir.
L'ouverture d'un compte d'épargne est donc
un acte indispensable que vous devez accom-
plir sans aucun retard.

La Banque Provinciale du Canada

SIÈGE SOCIAL : 221, RUE SAINT-JACQUES OUEST, MONTRÉAL

318 succursales et bureaux

« Où l'épargnant dépose ses économies »

Bureau de Placement gratuit

L'Association professionnelle des Employées de bureau prie Messieurs les professionnels, courtiers, marchands, gérants de maison d'affaires, etc., de vouloir bien s'adresser à son Bureau de Placement, 853 est, rue Sherbrooke, Tél. FR. 2665, de 10 h. a. m. à midi et de 2 h. à 5 h. p. m. pour les services de sténo-dactylographes anglaises et françaises, caissières, comptables, téléphonistes, etc., compétentes et très recommandables.

CRESCENT 3181

The Queen's Jubilee Laundry

CREVIER FRÈRES, PROP.

75 OUEST, AVENUE LAURIER
ANGLE SAINT-URBAIN

Vive la Canadienne

PARMI les qualités qui ont distingué nos mères canadiennes, nous devons remarquer, entre autres, celle d'avoir été économes et leur en rendre hommage.

JEUNES FILLES, JEUNES MÈRES, tenez à honneur de continuer ce bel exemple. Pour pratiquer l'économie il n'y a pas de moyen plus efficace que d'ouvrir un compte à

LA BANQUE D'ÉPARGNE

De la Cité et du District de Montréal

Nous vous réservons toujours le meilleur accueil, quelque petites que soient les économies que vous voudrez bien nous confier. Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.

Le directeur-général,

T.-TAGGART SMITH

Bureau principal et 24 succursales
à Montréal.